

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour des installations du dépôt pétrolier (Cambrai D) exploitées par le service national des oléoducs interalliés (SNOI) sur les communes de MARCOING, RIBÉCOURT-LA-TOUR et VILLERS-PLOUICH.

Par arrêté préfectoral en date du 6 août 2020 est prescrite une enquête publique portant sur le projet du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour des installations du dépôt pétrolier (Cambrai D) exploitées par le Service National des Oléoducs interalliés (SNOI) dont le siège social est situé au Ministère de la transition écologique – Direction générale de l'Energie et du Climat – Tour Séquoia – 28ème étage 92055 LA DEFENSE CEDEX sur les territoires des communes de MARCOING, RIBÉCOURT-LA-TOUR et VILLERS-PLOUICH.

Cette demande sera soumise à l'enquête publique **pendant trente deux jours consécutifs, soit du 1er septembre 2020 au 2 octobre 2020**, où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant une notice de présentation du PPRT, un rapport du bilan des avis des Personnes et Organismes associés (POA), un projet de règlement du PPRT, la carte réglementaire du PPRT, courriers et un cahier de recommandations ainsi que l'avis de l'autorité environnementale du 23 novembre 2016 conformément au Code de l'environnement, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr (préciser : enquête publique du PPRT de Cambrai D) ;
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de MARCOING - Place du Général de Gaulle, 59159 MARCOING – à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur internet.

Monsieur Michel RICHARD, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, au lieu de consultation du dossier : Mairie de MARCOING : mardi 1er septembre 2020 de 9h00 à 12h00, Mairie de MARCOING : samedi 12 septembre 2020 de 9h00 à 12h00, Mairie de VILLERS-PLOUICH : jeudi 17 septembre 2020 de 9h00 à 12h00, Mairie de RIBECOURT-LA-TOUR : vendredi 25 septembre 2020 de 14h00 à 17h00, et Mairie de MARCOING : vendredi 2 octobre 2020 de 14h00 à 17h00 (clôture)

Une réunion publique d'information est organisée le **lundi 7 septembre 2020 à 18h00 en mairie de MARCOING (salle des Fêtes rue Thiers à MARCOING)** - 30 personnes maximum en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord, rubrique Prévention des risques technologiques et miniers : <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Les-plans-de-prevention-des-risques-technologiques-PPRT/PPRT-autour-du-depot-petrolier-de-Cambrai-D-sur-le-territoire-des-communes-de-Marcoing-Ribecourt-la-Tour-et-Villers-Plouich>.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès du Ministère des Armées - Lieutenant-Colonel JACQUES Tél.: 06.62.64.68.71 - francis.jacques@intradef.gouv.fr et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Mme PARIS - Tél.: 03.28.03.85.28 - anne-gaelle.paris@nord.gouv.fr

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord précité ainsi qu'en mairies de MARCOING, RIBÉCOURT-LA-TOUR et VILLERS-PLOUICH pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir après l'enquête est un arrêté conjoint signé du Préfet du Nord et de la ministre des Armées, approuvant le PPRT prescrit autour du dépôt pétrolier de Cambrai D exploité par le SNOI sur les communes de MARCOING, RIBÉCOURT-LA-TOUR et VILLERS-PLOUICH.